



Changement d'employeur 1ere année titre de sejour

Par XA_XA

Bonjour,

J'ai mon premier titre de sejour mention "salarié", avec mon poste actuel mentionné sur ma carte.
Je viens de recevoir une proposition plus intéressante, avec plus de responsabilités et un salaire beaucoup plus élevée.

Si je pose ma démission chez mon employeur actuel et si je refais une demande d'un nouveau titre de sejour pour le nouveau poste, est-ce que je risquerais d'avoir un refus pour nouveau titre de sejour de la part de la Prefecture / DIRECCTE? Est-ce qu'il y a des gens dans la même situation que moi?

Merci de votre aide.